

## REGARDS

HABITAT  
OCTOBRE 2018 | N°77

# QUALITÉ D'HABITER

## Le monde Hlm, agitateur d'idées

Souvent perçus comme réservés à certaines « classes » sociales ou aux jeunes générations hyper connectées, les nouveaux modes d'habiter, les nouveaux modes de faire, boostés par la montée en puissance de la « société des usages » ne seraient-ils pas au cœur des missions d'utilité sociale portées de longue date par le monde Hlm ? N'en serait-il pas même le pionnier, « l'essaimeur » ? Parce que les opérateurs du logement social ne répondent pas aux mêmes logiques de rentabilité que le secteur privé, parce qu'ils s'inscrivent dans une histoire du « temps long », dans un lien indissociable entre leur patrimoine et leurs occupants, ils doivent sans cesse questionner, adapter et innover. Parfois, les changements d'orientations des politiques publiques les « enjoignent » aussi à inventer ou repenser de nouveaux modèles.

*Cette publication, réalisée par les agences d'urbanisme en partenariat avec l'AR Hlm Paca & Corse, s'inscrit dans le prolongement du Regards de l'Agam « Qualité d'habiter, quand nos modes de vie réinventent l'habitat » n°70. Il s'agit cette fois-ci de porter un regard particulier sur le rôle de pionnier du monde Hlm dans de nombreux champs, et de donner à voir les expérimentations et innovations portées par les organismes du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.*



# ÉDITORIAL

## « BIEN HABITER », CŒUR DE MÉTIER DES ORGANISMES HLM

Les organismes Hlm sont incontestablement les premiers témoins des changements sociétaux de fond. Ils doivent donc à la fois prendre en considération la transformation de nos modes de vie ou le vieillissement de la population, tout comme l'aspiration grandissante des habitants à un cadre de vie agréable. Dans la perspective du 79<sup>e</sup> congrès Hlm qui se tiendra cette année à Marseille, les agences d'urbanisme en partenariat avec l'AR Hlm Paca & Corse ont souhaité mettre l'accent sur ces acteurs à la pointe de l'innovation sociale que sont les organismes Hlm.

Grâce à leur fort ancrage territorial ils sont des acteurs incontournables pour apporter une réponse au plus près des besoins des territoires. Avec les habitants, les bailleurs sociaux ont de tout temps su innover et faire place à l'expérimentation.

La proximité et la prise en compte croissante des besoins et attentes de leurs locataires témoignent également de leur capacité à positionner l'habitant comme acteur de son propre cadre de vie. Avec les collectivités, ils s'inscrivent au cœur de politiques innovantes, pour la promotion du lien social et des nouveaux modes d'habiter. Au côté d'autres acteurs de l'habitat, le monde social œuvre au quotidien pour revisiter la production de la ville. Les exemples d'innovation technique ou sociale foisonnent. Le territoire de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence en est l'illustration.

LAURE-AGNÈS CARADEC  
Présidente de l'Agam

MARYSE JOISSAINS-MASINI  
Président de l'Aupa

### D'HIER À DEMAIN, RÉPONDRE AUX NOUVEAUX DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ

Bien plus que d'autres opérateurs du logement, le monde Hlm est directement confronté aux mutations que traverse notre société. Au-delà des changements sociodémographiques, le métier et la nature du rôle des bailleurs sociaux a depuis toujours dû, et su, évoluer sous l'impulsion de facteurs multiples. Parties prenantes de l'intérêt général, piliers majeurs de la politique sociale française et opérateurs spécialisés sans but lucratif, les organismes Hlm ne répondent pas aux mêmes logiques et enjeux que ceux du logement privé.

Comment permettre à la fois aux locataires les plus fragiles de rester dans leur logement le plus longtemps possible, tout en favorisant la mobilité résidentielle pour satisfaire de nouveaux candidats ? Comment préserver leurs capacités d'investissement et de développement d'une offre nouvelle dans un contexte de fragilisation croissante des occupants ? La crise de l'emploi durable, les fortes tensions des marchés immobiliers mais aussi de nouvelles orientations gouvernementales obligent les acteurs du logement social, aujourd'hui plus qu'hier, à répondre à des enjeux complexes, parfois contradictoires.

Encore bien souvent stigmatisé aux yeux de l'opinion publique, le monde Hlm a, bien avant d'autres acteurs privés ou institutionnels, su faire évoluer ses missions et pratiques. L'amélioration du cadre de vie, la recherche du lien social ou la réappropriation des espaces communs par des habitants désormais appréhendés comme « acteurs » et parties prenantes de leurs lieux de vie deviennent un enjeu majeur pour de nombreux organismes.

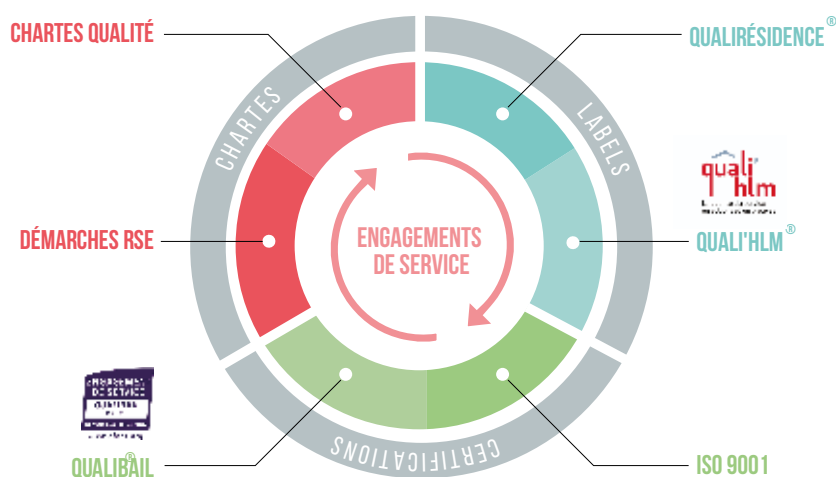
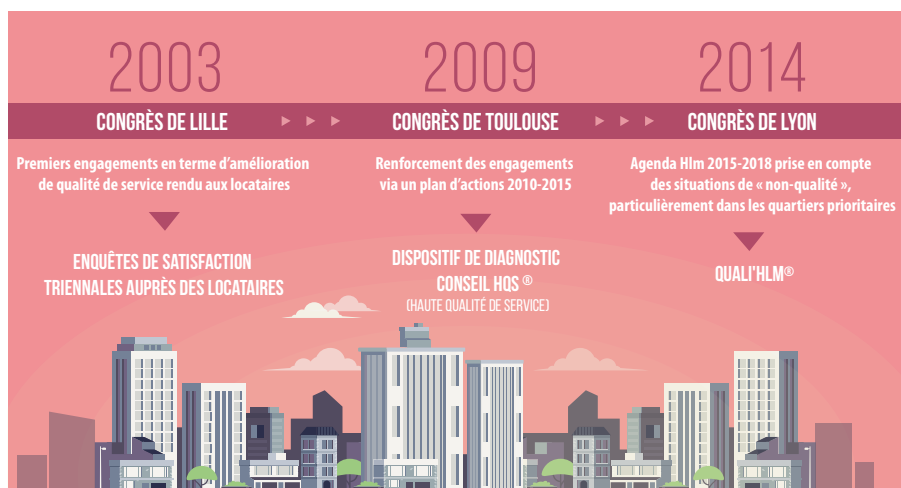
### UNE ÉVOLUTION DES MISSIONS, REFLET DES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Dès la fin des années 70, nombre d'opérateurs sociaux se trouveront en première ligne pour constater que les quartiers des grands ensembles qu'ils avaient eux-mêmes contribués à construire « au pas de course » et par lot de « cinq-cents » ont malheureusement fait l'impasse, outre la qualité du bâti, sur la qualité de vie et l'appartenance de leurs habitants à la ville. Jusqu'à cette époque, le cœur de métier des organismes était concentré sur l'activité de construction et sur une gestion « centralisée » et « uniformisée » de leur patrimoine.

Le programme de Gestion EXpérimentale (GEX) lancé par le Plan Construction et Architecture (1971) regroupant une trentaine d'expérimentations en France, dont Marseille, fut probablement la première innovation, voire révolution, au sein du monde Hlm contemporain. Dès le début des années 80, les bailleurs ont rapidement pris conscience de la nécessité de s'engager, dans une rela-

tion de « proximité » en créant des unités de gestion au plus près de leurs locataires. Finalement, jusqu'au milieu des années 90, ils seront les premiers, voire les seuls, à s'installer au sein des quartiers d'habitat social. Déjà, et bien avant la naissance de la politique de la ville, le double objectif d'accompagnement des locataires au plus près de leurs difficultés et de réinvestissement d'une qualité de vie, au-delà du seul logement, sera présent. Le passage progressif d'une gestion uniformisée et distante à une logique de « qualité de service » comme vecteur d'une meilleure qualité d'habiter, constitue probablement le fil rouge de l'innovation au sein du monde Hlm d'aujourd'hui, et de demain.

## Les organismes Hlm, piliers de la politique sociale française



LA QUALITÉ DE SERVICE, PROGRESSIVEMENT AU CENTRE DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES HLM

# REPÈRES

## PACA

Le logement social a généré

**1,2 MILLIARD €**

DE TRAVAUX POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT EN 2017

Source : Cerc pacca

**65%** des demandeurs de logement social ÉLIGIBLES À UN LOGEMENT « TRÈS SOCIAL »

(PLAI) / SNE 2017

**34%** DE PERSONNES ÂGÉES + 60 ANS EN LOGEMENT SOCIAL

**28%** DANS PARC PRIVÉ

Source : Filocom 2015

Les locataires HLM

ONT DES REVENUS **2X MOINS IMPORTANTS**

que l'ensemble des ménages AMP

Source : Filocom 2015

**60%** DES LOCATAIRES HLM SONT CONNECTÉS

(ordinateur, tablette, smartphone)

Source : enquête « L'Usage du numérique dans la relation bailleurs sociaux-locataires » décembre 2014



## L'ÈRE DES TRANSITIONS ?

Dans une société en mouvement, soumise à des mutations rapides, le logement social se trouve au croisement d'enjeux démographiques, environnementaux, économiques, numériques et institutionnels. Par la multitude d'injonctions, souvent complexes, les interventions et actions des organismes ont de longue date été guidées par l'innovation et l'expérimentation. De longue date également, la recherche de qualité architecturale, urbaine et environnementale des projets ne cesse de progresser à l'appui des bailleurs sociaux, conscients de la nécessaire « qualité d'habiter » de leurs logements. L'intensification de la collaboration des organismes Hlm avec le monde de la recherche mais aussi « économique-numérique » illustre bien le questionnement permanent qui anime le monde Hlm.

### TRANSITIONS URBAINES

S'appuyant depuis longtemps sur les principes de hiérarchie des normes et de destinations fonctionnelles figées, la fabrique de la ville est de plus en plus bousculée par de nouveaux modes de faire où la mixité fonctionnelle et sociale est de plus en plus recherchée. Les bailleurs, en tant qu'acteurs clefs d'une « nécessaire mixité sociale des villes et des quartiers » (*Article L411, du Code de la Construction et de l'Habitation*) sont des opérateurs incontournables de la nouvelle fabrique de la ville. Depuis longtemps déjà, le logement social s'est impliqué dans le réinvestissement des centres-anciens, par le biais d'opérations publiques à l'échelle de quartiers ou d'immeubles, avec la volonté de favoriser les mixités sociales mais aussi



L'AR Hlm Paca & Corse, EDF collectivités Méditerranée, et le groupe La Varappe, ont uni leurs savoir-faire en développant un dispositif inédit destiné à favoriser la réduction des consommations énergétiques au sein des logements. Baptisé « Habitat Pédagogique Itinérant - HAPI », ce container mobile reproduit les situations que l'on rencontre habituellement en matière de consommation d'énergie et une animatrice reçoit et renseigne les locataires comme leurs enfants sur les écocgestes.



Aux côtés d'autres partenaires, l'USH organise des appels à projets dont l'objectif est de valoriser des innovations expérimentées par des organismes afin de les rendre adaptables et reproductibles. Les « Trophées de l'innovation », le « Lab architecture de la transformation » avec la CDC ou encore le « Fond pour l'Innovation Sociale » en sont les parfaits exemples. Dans la même logique, les collectivités mettent également en place des dispositifs d'appui comme c'est le cas pour la Métropole Aix-Marseille-Provence avec le Fonds d'innovation pour l'habitat.

fonctionnelles et intergénérationnelles. La réalisation d'opérations de logements à taille humaine dans une logique de proximité avec les services, emplois, et commerces participe également pleinement aux objectifs de cohésion sociale. A Marseille, le « Carré Saint-Lazare » porté par l'ESH Logirem constitue une véritable pièce urbaine, entièrement renouvelée. Cette opération, illustre l'implication des bailleurs dans cette nouvelle manière de penser et de faire la ville.

### TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES ?

Avec près de 100 000 logements sociaux rénovés et plus de 65 000 construits chaque année en France, la transition énergétique constitue pour les bailleurs sociaux un enjeu central. Au-delà d'un impératif de société, cette question touche directement le pouvoir d'achat de leurs résidents. Mais, là encore, cette volonté de participer activement à la transition environnementale et à la sobriété énergétique, ne passe pas uniquement par des modes constructifs et matériaux innovants. L'implication et l'appropriation par le locataire des dispositifs grâce à leur sensibilisation et un accompagnement aux écocgestes constituent une étape essentielle pour la réussite de cette transition.

### TRANSITION TECHNOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE ?

Depuis plusieurs années déjà les bailleurs s'intéressent de près aux perspectives qu'offre le numérique. Potentiellement vecteur d'économies en termes de gestion et d'entretien du patrimoine, il est

## PAROLES D'ACTEURS

### ILS SONT DANS UNE DYNAMIQUE PERMANENTE D'AMÉLIORATION DE LEURS MODES DE FAIRE



**Véronique VELEZ**

Responsable du département Innovation et prospective, Direction de la Maîtrise d'ouvrage et des Politiques patrimoniales



**Céline DI MERCURIO**

Cheffe de mission innovation sociale et RSE, Direction des politiques urbaines et sociales

Ce qui est assez paradoxal, c'est l'écart entre l'image perçue du logement social et la réalité des activités des organismes. Ils ont toujours été tournés vers la recherche et développement, l'innovation, et ce sur de nombreux sujets, dans une dynamique permanente d'expérimentation et d'amélioration de leurs modes de faire. Ce foisonnement n'est pas assez visible et il y a là un enjeu d'image pour le secteur Hlm.

Parmi les enjeux prioritaires, les transitions écologique et numérique (bâtiment, services aux locataires, etc.) sont au cœur des réflexions. Cela fait émerger de nouvelles préoccupations comme par exemple l'utilisation des données personnelles des locataires (les organismes Hlm devront veiller à la sécurité des données et responsabiliser les fournisseurs ou exploitants) ou encore l'approche en analyse du cycle de vie du bâtiment.

Plus largement, c'est le passage d'une approche centrée sur le « logement » à celle de « l'habiter » qui guide de plus en plus les réflexions des organismes (mobilité, partage de services, santé, conception des logements et évolution des modes d'habiter...). L'innovation, outre les questions numériques et

technologiques, porte aussi sur la manière de faire travailler ensemble des acteurs différents sur une finalité commune. Les démarches collaboratives et participatives, la logique du « faire avec » changent la donne et conduisent de plus en plus d'organismes à sortir d'une posture de « sachants professionnels » à celle de « facilitateurs ». On pourrait résumer l'innovation, et tout particulièrement l'innovation sociale, à cette définition : une réponse nouvelle à un problème identifié en associant l'ensemble des parties prenantes.

Par son ADN, l'organisme Hlm, outre l'accès au logement de qualité et abordable, a ce souci de faciliter les conditions de vie, de développer des formes de sociabilité et de lien social, dans une logique non lucrative. Finalement, c'est la combinaison d'enjeux à la fois intrinsèques au logement et à « l'habiter », qui poussent les organismes à penser de manière systémique, avec l'ensemble des acteurs du territoire sur lesquels ils œuvrent.

aussi un outil et support de pratiques participatives. Dans une logique de lien renforcé entre bailleurs et locataires mais aussi entre locataires d'un même immeuble ou d'un quartier, les organismes développent de nouveaux partenariats avec les acteurs de l'économie numérique, comme c'est le cas avec la plus grande plateforme collaborative française Smiile.

La mise en place de plateformes de publication de l'offre « sociale » disponible, comme c'est le cas avec le site « Bienvéo » initié par l'USH, constitue en soi une innovation dans un contexte historique « d'opacité » de l'offre de logements sociaux. De la même manière, la piste d'un bail numérique, ouvre également de nouveaux champs, tant en matière d'économie de gestion que de relation loca-

taires-bailleurs en terme de service rendu. Le développement en cours du BIM (Building Information Modeling) permet aux bailleurs de disposer en temps réels d'une vision complète de leur patrimoine afin d'en faciliter la gestion mais aussi d'optimiser le montage et la réalisation des opérations de construction.

Pour autant, les bailleurs ne perdent pas de vue que les populations logées en Hlm et plus particulièrement les plus fragiles (revenus très modestes, personnes âgées ou touchées par des fragilités psychologiques) n'ont pas nécessairement accès aux nouvelles technologies (ou n'en n'ont pas les capacités). En effet, le risque d'une éviction ou d'une fracture numérique est bien réel lorsque l'on sait que seulement 30% des actifs à bas revenus déclarent tirer profit de toutes les opportunités et

pratiques du numérique (*baromètre du numérique-Arcep/Credoc-2017*). Conscients de cet écueil, les organismes Hlm mettent en place auprès de ces publics « déconnectés » des solutions d'accompagnement humain, mais également des solutions qui ne nécessitent pas de manipulation directe des locataires comme c'est le cas pour les systèmes de détection de chutes chez les personnes âgées.

# TRANSITION DES USAGES, VERS D'AUTRES MODES DE FAIRE...

La recherche et les engagements en matière de qualité de service ou de gestion de proximité ont progressivement conduit de nombreux organismes Hlm à questionner leur vocation de « producteur » et de « gestionnaire ». Générer de nouvelles pratiques d'habiter dans une logique de coopération, de reconnaissance de la maîtrise d'usage et de la « compétence habitante », comme moteurs d'innovation sociale sont des réflexions qui imprègnent de plus en plus le secteur Hlm.

## LA 4<sup>E</sup> VOIE DU LOGEMENT ?

Même si dès les années 80, ils étaient quelques-uns à expérimenter les principes de l'habitat participatif (sous l'appellation d'habitat groupé à l'époque), la loi Alur a ouvert de nouvelles voies et l'implication grandissante des organismes Hlm permet aujourd'hui de faire bouger les lignes. Ces nouveaux modes de « faire » et d'habiter, constituent d'ores et déjà une alternative au militantisme et à l'entre-soi parfois rapprochés à l'habitat participatif « classique ». La sécurité financière, juridique, technique et de gestion qu'apportent les bailleurs sociaux aux autres parties prenantes les positionnent comme de réels protagonistes de ce mode d'habiter. En permettant de mixer plusieurs « financements », du « très social » en locatif jusqu'à l'accession sociale, ces projets, sont peut-être plus que d'autres vecteurs de mixité sociale et de « vivre ensemble ». Ils rendent les habitants véritablement coproducteurs de leur habitat, tant sur le plan de la conception que de la gestion. L'implication des bailleurs permet d'élargir le champ des possibles. Ainsi, ce sont dorénavant les actuels et futurs locataires du parc social qui accèdent à ce « nouveau » mode d'habiter historiquement réservé à une petite catégorie de la population.

Le mode de coopération habitant-citoyen et bailleur constitue indéniablement un facteur de cohésion sociale et de vivre ensemble, en même temps qu'il garantit au bailleur la bienveillance de ses locataires vis-à-vis de son patrimoine. Il replace le locataire au cœur de son logement, le rend acteur de son environnement et de son voisinage.

## LABORATOIRE DE L'ACTION SOCIALE

Même si la vocation première des bailleurs n'est pas de se substituer aux acteurs sociaux œuvrant auprès des publics fragiles, il leur est indispensable d'établir des liens étroits avec ces derniers dans un contexte de fragilisation croissante de leurs locataires. Au sein du territoire métropolitain les actions de coopération entre bailleurs et entreprises de l'économie sociale et solidaire ne manquent pas. L'AR Hlm Paca & Corse et la Cress Paca s'engagent d'ailleurs depuis quelques années déjà dans une coopération étroite. Par leur ADN commun « d'utilité sociale », l'identification des besoins de leurs usagers, en termes de services et d'accompagnement constitue une première pierre pour développer ensemble une approche territoriale et transversale auprès de leurs publics communs. Ainsi, le projet d'accompagnement à l'auto-réhabilitation en partenariat avec les Compagnons Bâisseurs dans le cadre du dispositif « Mut'toi » mis en place

---

L'implication des bailleurs permet d'élargir le champ des possibles

---



Crédit : Yes We Camp

## ACTEURS DE LA VILLE INCLUSIVE

Impulsé par le laboratoire d'innovation sociale « Lab Zéro » de la préfecture de Région Paca, Coco Velten s'inspire du projet Les Grands voisins à Paris. Basé sur le double objectif d'une valorisation d'espaces temporairement vacants en plein cœur de ville et de l'ambition d'apporter une réponse aux personnes sans-abri, les acteurs de la société civile sont invités à développer un projet temporaire. Pendant une durée de trois ans, vont cohabiter un foyer d'accueil pour sans-abri, des activités économiques et culturelles. Ouvert aux habitants du quartier, ce lieu sera « animé » au quotidien par trois structures de l'économie sociale et solidaire : Yes We Camp pour la coordination globale, le Groupe SOS Solidarité pour le foyer d'accueil et la coopérative Plateau Urbain pour l'animation de la communauté d'acteurs économiques.



## « ENFANTS ET ARTISTES AU CŒUR DES QUARTIERS, CHANGER NOTRE REGARD SUR LES CITÉS »

L'association Arts & Développement essaime depuis plus de 15 ans ses « ateliers de peinture de rue » au cœur des quartiers prioritaires de la Métropole Aix-Marseille et bien au-delà. En s'appuyant sur des artistes, en s'adossant et transmettant de nouveaux savoir-faire aux centres sociaux, cette démarche apporte à l'action sociale une nouvelle dimension. Au-delà des bienfaits éducatifs et culturels, le travail avec les enfants participe aussi à l'amélioration des relations sociales dans le quartier, à la vision et la perception que les habitants peuvent avoir de leurs propres lieux de vie. Avec une trentaine d'ateliers organisés hebdomadairement en pieds d'immeubles, en accès libre et gratuit, ce sont plus de 5 500 enfants qui « font passer la culture » dans leurs quartiers chaque année.

dans certains logements d'Erilia et de la Logirem illustre parfaitement cette collaboration et la complémentarité entre bailleurs et entreprises sociales et solidaires. Le développement d'une alternative au placement en institution de personnes en situation de handicap moteur constitue également une réelle innovation sociale par la mise en commun des compétences de ces deux acteurs.

### ACTEURS DE LA VILLE INCLUSIVE

Les nouveaux modes de faire, l'émergence d'une société des usages ou les injonctions à une ville intelligente et connectée peuvent laisser craindre que les plus démunis, et notamment les personnes sans domicile, en soient exclues. Pourtant, les pouvoirs publics dans le cadre de la démarche « Lab Zéro », portée localement par la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'investissent pleinement dans des démarches d'innovation destinées aux plus démunis et plus particulièrement

aux personnes sans-abri. Les objectifs de ce « laboratoire de l'innovation sociale » peuvent à priori sembler utopiques, pourtant la méthode ambitieuse de sortir des logiques de silos en favorisant les actions transversales et le partenariat. A Marseille, l'objectif « Zéro sans-abrisme » à horizon dix ans est en train de se déployer en mobilisant des leviers multiples.

### HABITAT PARTICIPATIF, ÉLARGIR LE CHAMPS DES POSSIBLES... C'EST CHEZ NOUS !

Principales étapes d'une opération d'habitat participatif	LE CORAIL LOGIREM MARSEILLE 16 <sup>e</sup>	L'ART DU TEMPS FAMILLE ET PROVENCE A LA DURANNE, AIX-EN-PROVENCE	PLACE DES HABELLES GRAND DELTA HABITAT SAINT-MAURONT, MARSEILLE 3 <sup>e</sup>
CONSTITUTION DU GROUPE D'HABITANTS INITIAL	×		
RECHERCHE DU TERRAIN	×		×
DÉFINITION DU PROJET DE VIE	×		×
MONTAGE FINANCIER ET JURIDIQUE			
PROGRAMMATION CONCEPTION ARCHITECTURALE			
TRAVAUX			
GESTION ET VIE DU PROJET	×		

Accession sociale à la propriété...

Locatif social intermédiaire

Locatif très social à intermédiaire



## LES KAPS, REMETTRE DE L'HUMAIN DANS L'URBAIN ?

Les Kolocations à Projets Solidaires (Kaps), ont été créées en 2010 par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) et mis en œuvre dans plusieurs villes de France. Inspiré des « Kots-à-Projets » belges, ce concept original permet de concilier engagement solidaire au cœur des quartiers prioritaires et accès au logement pour les étudiants et jeunes actifs de moins de trente ans. À chaque logement en colocation correspond une action de solidarité d'au moins cinq heures hebdomadaires menée par les « kapseurs » avec les habitants du quartier où se trouve l'appartement. Débutées en 2015 au sein du Quartier Air-Bel à Marseille dans une approche inter-bailleurs (Erlia, Logirem et Unicil), les Kaps se sont ensuite élargies à d'autres quartiers de la ville et depuis la rentrée à Aix-en-Provence dans le quartier d'Encagnane.

## DÉPASSER LES FRONTIÈRES DU LOGEMENT

Avec la prise de conscience que la relance du lien social, du vivre ensemble, plus particulièrement dans les quartiers sensibles, ne passe pas uniquement par le traitement des dysfonctionnements des bâtiments, les bailleurs sociaux investissent progressivement les méthodes collaboratives et participatives. Les solutions recherchées aux troubles du voisinage, à l'insécurité ou à la propreté sont de plus en plus construites dans une logique d'implication des parties prenantes, des usagers. La réappropriation des espaces extérieurs par les habitants eux-mêmes grâce au développement de jardins ou d'espaces partagés autogérés permet de retisser des liens et, souvent, une confiance en soi parfois mise de côté. L'appui sur les compétences humaines des habitants permet également de réactiver les solidarités et de rendre les habitants acteurs de l'amélioration de leur propre cadre de vie. Parfois, elle permet simplement de valoriser les capacités et la créativité des habitants.

La reconnaissance de la maîtrise d'usage, et du « pouvoir d'agir » des habitants, l'association des utilisateurs finaux aux choix d'investissement ou de gestion des bailleurs à partir d'expériences innovantes constituent probablement des champs d'intervention stratégiques des bailleurs pour l'avenir.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### PUBLICATIONS

- ▶ **Regards, Qualité d'habiter, Agam** – n° 70, avril 2018
- ▶ **Revue Actualités Habitat, USH** – n° 1083, juillet 2018
- ▶ **Les cahiers du DSU, « Participation des habitants, osons faire autrement »** – Centre de ressources et d'échanges pour le développement social urbain et Rhône-Alpes – n° 62, 2<sup>nd</sup> semestre 2015
- ▶ **« Habitat participatif et organismes Hlm », Volumes 1 & 2, Collection Cahiers, USH** – Janvier 2018
- ▶ **« Actes Rencontres professionnelle habitat participatif et logement social », USH-RNCHP-Coop'Hlm** – Janvier 2017
- ▶ **Focus Hors-Série, ESS et mouvement hlm : une coopération d'avenir ?** – n°8, décembre 2017

### SITES WEB

- ▶ **Association régionale Hlm**  
[www.arhlmpacacorse.com](http://www.arhlmpacacorse.com)
- ▶ **L'union sociale pour l'habitat**  
[www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)
- ▶ **Association Arts et Développement**  
[www.artsetdeveloppement.com](http://www.artsetdeveloppement.com)
- ▶ **Association de la Fondation Étudiante pour la Ville**  
[afev.org](http://afev.org)
- ▶ **Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
[www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org)

**agam**  
AGENCE D'URBANISME DE  
L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

Louvre & Paix - La Canebière  
CS 41858 - 13221 Marseille cedex 01  
☎ 04 88 91 92 90 📠 04 88 91 92 65 ✉ [agam@agam.org](mailto:agam@agam.org)

Toutes nos ressources @ portée de clic sur [www.agam.org](http://www.agam.org)  
Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter

Directeur de la publication : Christian Brunner  
Rédaction : Laure Vidal, Camille Lominé - avec la participation de L'AR Hlm Paca & Corse  
Conception / Réalisation : Pôle graphique Agam  
Marseille - Octobre 2017 - Numéro ISSN : 2266-6257 © Agam



**aupa**  
Agence d'Urbanisme  
Pays d'Aix - Durance

Le Mansard - Place Martin Luther King  
Avenue du 8 mai 1945 - 13090 Aix-en-Provence  
☎ 04 42 23 12 17 📠 04 42 96 56 35 ✉ [aupa@aupa.fr](mailto:aupa@aupa.fr)

[www.aupa.fr](http://www.aupa.fr)